

Paru dans l(es) édition(s) : informations non précisées

INFORMATIONS LOCALES FAITS-DIVERS

ORIENTATION

Partir à l'étranger après le bac

Beaucoup y pensent, peu sautent le pas. Pourtant, les bénéfices d'une telle expérience ne manquent pas, encore faut-il bien préparer son départ et... son retour.

Certains pays européens comme l'Espagne ou l'Angleterre incitent leurs jeunes à partir plusieurs mois à l'étranger à la sortie du lycée. Ce n'est pas le cas en France où l'on privilégie les parcours académiques et où l'on conseille de tenter l'expérience après la licence. Pourtant il y a certains avantages à cela : outre la maîtrise d'une langue étrangère et un enrichissement culturel, celles et ceux qui sont partis et témoignent ont le sentiment d'avoir vécu une expérience peu banale, une sorte d'accélérateur de maturité. Pour certains lycéens qui ne savent pas encore quel type d'études envisager, cela peut-être l'occasion de prendre du recul et de réfléchir à une orientation future tout en se confrontant à des cultures différentes.

Préparer son départ

Ceux qui veulent tenter l'expérience doivent commencer par cerner leurs motivations : partir pour étudier, pour améliorer leur niveau de langues, pour vivre l'aventure, pour une mission sociale ou humanitaire ou pour se frotter au monde du travail ; ou simplement pour se donner du temps avant d'entamer ses études. Selon la formule envisagée, il faut bien étudier les possibilités et les démarches administratives à effectuer. Pour cela, il faut du temps, et il est préférable d'anticiper et de préparer son départ dès la classe de 1^e.

Attention : il est également important de penser au retour. Même si l'expérience à l'étranger peut avoir une influence sur la suite du parcours, il vaut mieux se poser la question avant et prévoir les démarches à effectuer pour l'année suivante.

Voici quelques pistes pour ceux qui ont envie de découvrir le monde le bac en poche.

Partir pour étudier

Plusieurs possibilités s'offrent à ceux qui veulent poursuivre des études à l'étranger. Ils peuvent s'inscrire directement dans une université étrangère. Ils passeront alors l'intégralité de leur cursus hors de France. Pour plus d'infos à ce sujet par pays voir le site : www.cursusmundus.com. En

revanche, les démarches sont lourdes et étudier dans certains pays peut revenir très cher, notamment si vous choisissez l'Angleterre, les Etats-Unis ou l'Australie. Il existe bien entendu quelques bourses pour les étudiants internationaux mais elles sont rares, souvent en nombre limité. Naturellement, cela suppose déjà un bon niveau dans la langue du pays choisi.

L'association AFS vivre sans frontière (www.afs-fr.org) propose des programmes pour les jeunes entre 18 et 35 ans avec accueil dans des familles et la possibilité d'étudier dans une université étrangère, de devenir assistant de langue ou d'effectuer une mission de solidarité.

Il existe également des cursus intégrés. Il s'agit de formations menées conjointement par plusieurs établissements, dans plusieurs pays (au moins deux). Les étudiants effectuent une partie de leurs études à l'étranger et reçoivent un diplôme-conjoint ou double ou multiple selon les partenariats. En Auvergne, l'Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand propose une licence franco-allemande dans le cadre du réseau national de l'Université franco-allemande. Le site Internet de [cursusmundus](http://cursusmundus.com) donne quelques exemples de cursus intégrés en France, sinon, se renseigner directement auprès des universités.

Les séjours linguistiques

Les formules et organismes sont multiples et variés et il est difficile de se repérer parmi les centaines d'organismes existants. L'Office (office national de garantie des séjours et stages linguistiques - www.loffice.org), agréé par le ministère de la jeunesse et des sports, rassemble une quarantaine d'organismes engagés dans une démarche qualité. Il peut-être une bonne base pour trouver la formule qui convient et obtenir des conseils judicieux. A consulter également : l'UNOSEL (Union nationale des organismes de séjours éducatifs, linguistiques et des écoles de langues - www.unosel.com), qui fédère environ 70 organismes.

A titre d'exemple, l'association **[PIE]** propose des séjours à l'étranger de longue durée (1 an ou 2 fois 6 mois dans deux pays différents)

avec accueil dans une famille et scolarisation dans un établissement scolaire. Coût du séjour entre 5500 euros et 10500 euros selon le pays (www.piefrance.com).

Découvrir le monde et travailler Obtenir un job à l'étranger pour financer son voyage et son séjour peut-être un bon plan mais pas toujours facile à trouver. Il existe quelques possibilités pour les jeunes.

Partir au pair C'est une solution très répandue, qui ne s'adresse pas qu'aux filles contrairement à ce que l'on peut croire. Elle permet de se perfectionner en langue tout en s'immergeant dans la vie d'une famille à l'étranger. Le jeune au pair s'occupe des enfants de la famille qui l'accueille et en échange, la famille l'héberge, le nourrit et lui donne de l'argent de poche. Certaines formules intègrent des cours de langues, d'autres non.

Il est fortement conseillé de passer par un organisme agréé par souci de sécurité et de qualité, en particulier si celui-ci est membre de l'une de ces associations : UFAAP, IAPA et/ou Go Au Pair.

Autre possibilité : le Wwoofing ou le Helpx Ces réseaux permettant de partir travailler dans des fermes, des ranch ou même des auberges de jeunesse pour réaliser des petits jobs; les jeunes ne sont pas payés mais ils bénéficient d'avantages à négocier avec l'employeur tels que le logement, le repas, le transport etc... (www.wwoof.org et www.helpx.net).

Le bénévolat Après votre bac, vous pouvez aussi décider de partir faire du volontariat ou du bénévolat à l'étranger. Le Service Volontaire Européen (SVE) permet de séjourner à l'étranger (de 2 à 12 mois), tout en participant à des activités d'intérêt général : soutien scolaire, sport, coopération au développement. Intérêt : sur place, une organisation facilite votre intégration, vos frais sont pris en charge et vous recevez un petit pécule.

Le programme vacances-travail (dit PVT) s'adresse à des jeunes de 18 à 35 ans. Il permet de travailler pendant une année et fonctionne avec le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Japon (www.pvtistes.net).